

Assemblée Générale Extraordinaire
Assemblée Générale Ordinaire
des 12/13/14 septembre 2023

Compte Rendu synthétique



En Préambule

Mardi 12 septembre 2023 à 9h,

Nous nous sommes retrouvé·e·s avec grand plaisir au centre "les Sylvageois" dans le Rhône (69) pour suivre 2 AC (**actes collectifs**) matinaux et passionnants, sur les thèmes :

- Conte et langue des signes
- Le métier d'artiste du conte en Belgique et en Suisse

AGE du 12 septembre 2023 :

L'après-midi était réservée à notre AGE (Assemblée Générale Extraordinaire) consacrée à la réforme de notre mode de gouvernance.

Premier rappel :

Lors d'AG de 2022, il avait été constaté un problème récurrent de manque de candidat·e·s malgré la réduction du nombre des membres du Collège (l'organe de gestion de l'APACC composé de 9 personnes élues). Il avait donc été décidé que le Collège, et toutes personnes volontaires, réfléchirait à un nouveau modèle de gouvernance, à présenter en septembre 2023.

Ce projet a été le fil rouge de l'APACC tout au long de ces 12 derniers mois. Avec l'accompagnement de médiateur·trices professionnel·les, nous avons élaboré une proposition de gouvernance encore plus démocratique, où les responsabilités sont mieux réparties afin d'éviter une surcharge de travail pour les personnes élues. C'est cette proposition qui était présentée en AGE, pour adoption, ou pour maintien du système collégial actuel.

Second rappel :

Les documents présentant cette proposition de réforme ont été envoyés à toutes les adhérent·e·s de l'APACC, avec la convocation à l'AGE en août 2023, conformément à la loi. Ces documents sont en pièces jointes. En voici le résumé :

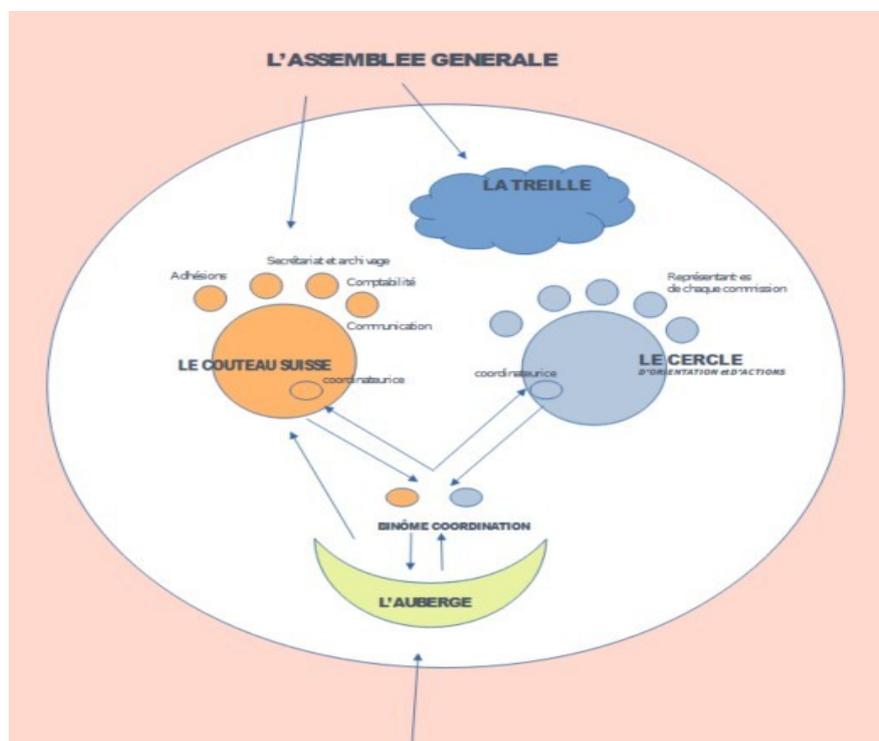
Le Collège serait remplacé par deux organismes : le "**cercle d'orientation et d'action**" (ou plus simplement "le cercle") d'une part, et le "**couteau suisse**" d'autre part.

- **Le Cercle** serait constitué des représentant·e·s de chaque commission. Les commissions sont des groupes de travail autonomes sur des thématiques : conte et éducation, égalité femme/homme, international, mémoire (du renouveau du conte), rencontres du conte, et SEL (solidarité, entraide et législation). Chaque commission devrait élire un·e représentant·e et un·e suppléant·e, chaque année lors de l'AG ordinaire. Une personne élue sans candidature par l'assemblée en assurerait la coordination.

- **Le Couteau Suisse** serait composé de 6 postes, dont 5 élus sur candidatures lors de l'AG ordinaire : la comptabilité, le secrétariat, les adhésions, la communication et les actes collectifs. Le 6ème poste serait la coordination, élu sur candidature. Chaque poste serait soutenu par du compagnonnage (des adhérent·es volontaires pour aider sur des tâches précises, ponctuellement).

- **L'Auberge** serait un nouvel organe chargé d'organiser la logistique de l'AG pour l'année suivante. Ses membres seraient des volontaires.

- **La Treille**, constituée de membres ayant déjà eu des responsabilités au sein de l'Apacc, serait maintenue en tant qu'organe de veille démocratique et de soutien. Le mandat de ses trois membres passerait à 3 ans (au lieu d'un an), avec un renouvellement par tiers à chaque AG ordinaire.



Après ces quelques rappels, voici le déroulé de cette AGE qui visait, soit à adopter cette proposition de nouvelle gouvernance, soit au maintien du fonctionnement en Collège.

La Treille a entamé cette AGE par un discours à trois voix.

Il a été précisé que dans la modification des statuts de l'association, les objectifs de l'APACC avaient été conservés dans leur formulation initiale, mais placés dans un ordre différent.

Il s'en est suivi un tour du groupe, afin que chaque personne exprime ses attentes par rapport à cette proposition de nouvelle gouvernance.

Le projet a été présenté en sous-groupe afin que la parole puisse mieux circuler, pour que les questions se posent plus facilement, et que des réponses y soient apportées dans la mesure du possible par les collégien·ne·s présent·e·s dans chacun de ces sous-groupes.

Ces questionnements ont ensuite été énoncés et triés en assemblée plénière. Le but de l'AGE étant d'accepter ou refuser le projet proposé, il n'était pas possible de l'amender. S'il était accepté, les personnes élues s'engageraient à prendre en compte tous ces questionnements dans sa mise en place.

La proposition de nouvelle gouvernance a été adoptée à l'unanimité.

AGO des 13 et 14 septembre 2023 :

Mercredi 13 septembre :

Lors des deux jours suivants s'est déroulée l'AGO (Assemblée Générale Ordinaire), avec notamment les élections aux différents organes de gouvernance. La journée a débuté par un petit jeu d'échanges en duo.

Le Collège 2022 avait tenu à revenir sur toute **l'Histoire de l'APACC**, depuis sa genèse en 2009, son évolution, ses crises, ses rebondissements. Pour cela, une superbe frise a été dressée, elle est restée exposée pendant ces trois jours d'AG. En préambule de cette AGO, François Godard, un des fondateurs de l'APACC, est venu nous raconter les débuts de l'association et le contexte de sa création.



C'est le **rapport d'activité**, présenté par le Collège, et par chaque commission, qui a commencé le protocole immuable des bilans. Il a été adopté à l'unanimité, de même que le **rapport moral** du Collège, et le **rapport financier** après quelques questions.

Le trésorier a expliqué que la situation financière de l'APACC était bonne et que les réserves devraient permettre de développer nos actions et de mettre en œuvre une stratégie de valorisation de nos actions et visibilité de notre art. En effet, l'effort de nos adhérent·es payant une cotisation relativement élevée depuis plusieurs années, les aides du ministère de la culture, la bonne gestion des collèges successifs nous ont permis, au fil des années, de créer une trésorerie solide. Cela nous permet aujourd'hui d'envisager :

- L'appel à des prestataires professionnels pour des missions ponctuelles (graphiste pour la refonte du site, attachée de presse et communication pour des événements de valorisation de nos ressources et actions, travaux de petites éditions d'actes de colloque, ...).
- Pour mener à bien les actions en cours, les commissions sont invitées à ne pas hésiter à envisager le soutien de prestataires extérieurs qualifiés quand les bénévoles manquent de temps et de savoir-faire.
- La possibilité de salarier une personne pour soutenir la coordination, qui est le poste collectif qui est le plus chronophage et pèse sur la dynamique collective, et qui demande des compétences spécifiques.

Tout cela en accord avec les intentions nommées par l'assemblée d'offrir une meilleure valorisation de nos actions de ces 13 dernières années, des ressources précieuses créées et à partager, pour donner plus de visibilité à notre métier de conteur et conteuses au sein du secteur culturel et au-delà.

Le Collège a proposé également que le montant de l'adhésion soit sensiblement diminué : l'adhésion normale passerait à 60€, et le montant de 108€ deviendrait une "adhésion de soutien". Cette décision serait susceptible d'augmenter le nombre d'adhérent·es. Proposition adoptée à l'unanimité.

Ensuite, l'assemblée s'est partagée en sous-groupes pour aborder trois thèmes de réflexion :

- **Les AC** (actes collectifs) à organiser dans l'année à venir : Ac Corps et conte/ Ac Conte et objet/ Ac Chanter parler/ Ac Oralité inclusive/ Rencontres jeunes conteurs conteuses
 - **Les partenariats** que l'APACC pourrait créer ou approfondir
 - **Une grande fête** qui valoriserait tout le travail de l'association depuis sa création
- Les différentes réflexions de ces trois groupes ont été présentées en assemblée plénière.



Vint alors le moment des **élections**, et la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance, adoptée la veille. Cette dernière a été réexpliquée, pour les personnes qui n'étaient pas présentes à l'AGE.

C'est par le Couteau Suisse que les élections ont commencé. Les candidat·e·s se sont inscrit·e·s : il y en a un·e par poste. C'est ainsi qu'ont été élu·e·s à l'unanimité :

Anne Leviel aux adhésions,
Vincent Hickman aux AC,
Léone Leconte à la communication,
Guy Prunier à la comptabilité,
Uriell Le Mestric au secrétariat-archivage.

À la suite de quoi, l'élection (sans candidature) de la coordination du Couteau Suisse s'est déroulée et après dépouillement des bulletins, il fallut attendre pour avoir toutes les réponses des personnes absentes à l'AG : toutes les personnes élues sans candidature au poste de coordination du couteau suisse n'ont pas souhaité s'engager. Guy Prunier a proposé d'assurer cette fonction en plus de la comptabilité, le temps de trouver une solution. On a évoqué des heures salariées pour alléger le travail et aider à la coordination.

La journée s'achève par un petit moment de convivialité : l'apéro des régions. Pendant la soirée, chaque commission a réfléchi à ses représentant·e·s et suppléant·e·s.

Après cette longue et passionnante première journée d'AGO, nous avons chanté, dansé, voire joué de la musique pour celles et ceux qui avaient apporté un instrument.

• **Jeudi 14 septembre :**

Ce fut au tour de la « **Treille** » d'être élue, également sans candidature. Rappel : le mandat est passé de 1 à 3 ans. Alexandra Ré a accepté de prolonger son engagement pour un mandat qui se terminera l'année prochaine, ce qui servira de tuilage pour les autres personnes élues. Ce sont Claire Guillermin et Jacques Combes qui compléteront les rangs de la Treille aux côtés d'Alexandra Ré.

Ensuite, l'assemblée s'est redivisée en trois groupes de réflexion autour des actions envisagées pour l'année à venir :

- **Communication interne et externe** : flash-infos, lettre aux adhérent·es, dynamisme du site et réseaux sociaux
- **Actes collectifs** – temps de réflexion et d'échanges de pratique :
- **Nouveaux Partenariats et actions sur les territoires**



L'Assemblée plénière s'est ensuite livrée à un "brainstorming" sur la **Grande Fête**, dont il avait été également question la veille en sous-groupes. Les idées ont fusé. Toutefois, il semble que peu de personnes soient disposées à réellement s'engager pour organiser cet événement. Il pourrait avoir lieu en 2025, en interne pour les 15 ans de l'APACC, voire plus tard, lorsque les forces vives seront prêtes.

Deux votes spécifiques ont été demandés :

- Le premier, porté par Jean Dollet, a accordé un vote de confiance au Cercle et au Couteau Suisse sur la liberté budgétaire de mise en place des décisions, notamment celle d'avoir recours à des heures salariées pour soutenir la coordination du Couteau Suisse. 43 votes "pour", 1 vote "contre" et aucune abstention.
- Le second, porté par Anne Leviel, a consisté à modifier les critères d'adhésion. L'attestation signée par le ou la futur·e adhérent·e est reformulée ainsi : « *j'atteste sur l'honneur être conteur.conteuse professionnel.le, c'est à dire que la majorité de mon activité professionnelle est l'art du récit et activités apparentées (formations, ateliers, colloques, enregistrements...)* » (« la majorité de mon activité professionnelle » remplace « la majorité des revenus »). Voté à l'unanimité.

Des informations ont été partagées aux membres de l'assemblée :

1/ **CMLO** (Centre Méditerranéen de Littérature Orale) est en grande difficulté : que peut-on faire au regard de l'urgence de la situation ? Encourager les conteurs et les conteuses à adhérer avant l'audience du 28 septembre pour montrer l'intérêt de la profession pour ce lieu de ressources et de formation. Vu la baisse des subventions régionales, le CMLO va devoir licencier ses deux salarié·es, et risque la liquidation. L'APACC va écrire une lettre de soutien d'ici le 28/09.

2/ **RNCAP** : ouverture prochaine aux conteuses et conteurs de l'annuaire du conte

3/ **Colloque** organisé par la commission égalité de l'Apacc « Invisibilité des femmes anthropologues, ethnologues, folkloristes, collectrices, conteuses... ». 19 et 20 Octobre 2023 de 9h30 à 18h00 à la Médiathèque Françoise Sagan, à Paris (Xe).

+ Journée du mariage

4/ Organisation d'une **formation** contre les violences/agressions sexuelles. Témoignage de Léone Leconte. Inscriptions APACC.

5/ **Recensement** des conteuses et conteurs : Anne Leviel continue mais se pose la question d'un travail commun avec le RNCAP



Avant de clore l'assemblée il nous fallait choisir dans quelle région pourrait se tenir notre prochaine AG. Trois groupes de réflexion se sont constitués pour apporter des pistes de travail à l'Auberge. L'Auberge s'est alors constituée avec un groupe de volontaires : Hélène Loup, et Blanche Le Liepvre si c'est en Bretagne. Compagnon·nes : Françoise Diep et Claire Péricard. Stéphanie James qui a assuré l'organisation de l'AG 2023 assurera le tuilage avec la nouvelle équipe.

Interventions individuelles avant de clôturer cette AG riche et passionnante.
Remerciements aux cuisinières, Françoise et Claire, spécialement recrutées pour satisfaire nos papilles et estomacs tout au long de ces trois journées d'AG.



